

Compte-rendu des discussions autour de la méthodologie du programme Forêts Anciennes, Montpellier, 10 juin 2011

Participants

Membre du comité scientifique et technique

- Jacques Blondel JB
- Daniel Cambon DC
- Franck Richard FR
- Vinciane Fèbvre (remplaçant Grégoire Gauthier)

Membres associés

- Benoit Laroque (ONF)

Excusés : Élise Buchet, Véronique Boussou, Christopher Carcaillet, Olivier Vinet, Nathalie Lamande, Nabila Hamza, Louis Maire

Discussion autour de la méthodologie du programme

Remarques générales sur le projet

Les objectifs généraux du projet sont rappelés en introduction. Un rapide bilan des discussions précédentes est dressé. Toutes ces informations sont disponibles sur le Wiki : <http://forets-anciennes-de-mediterranee.wikispaces.com/Accueil> .

DC : Les protocoles déjà existants (IBP, rapport ONF/MNHN de Nathalie Carnino) ont-ils été pris en compte pour l'élaboration du protocole Forêts Anciennes ?

WWF : *L'IBP est intégré à la fiche parcelle. La démarche du rapport Carnino est de permettre une évaluation du bon état de conservation des écosystèmes forestiers. Le protocole forêts anciennes a d'abord pour objectif une description et une analyse de la naturalité des écosystèmes forestiers, mais l'évaluation du bon état de conservation est une des applications qui peut être développée à partir du programme.*

Discussion sur l'indigénat

DC : Le pin maritime d'origine landaise, introduit dans les Cévennes, peut être considéré comme une espèce envahissante.

FR : Le noyer est une espèce défavorable pour les communautés fongiques.

JB : La cédraie est un peuplement très favorable pour les oiseaux.

FR/JB : L'impact de l'indigénat dépend du stade dynamique dans lequel on se trouve. Sous de vieux peuplements d'essences introduites se régénèrent souvent des essences locales en mélange, et un tel peuplement est plutôt favorable à la biodiversité. Ce qui n'est pas le cas d'une jeune plantation monospécifique d'exotiques.

DC : Le pin noir d'Autriche est favorable à une large biodiversité une fois mort (insectes, pics).

FR : Il faut distinguer deux types d'impacts sur la diversité fongique : l'impact (souvent positif sur un plan comptable) de la diversité apportée par une essence non-indigène, et l'impact (souvent négatif) lié à la diversité perdue car associée à l'essence indigène que remplace l'espèce introduite.

JB : il faut prendre en compte la biodiversité induite et ne pas se montrer manichéen dans le rendu final. Les impacts ne sont pas les mêmes selon les questions que l'on se pose.

FR : Il faut être très vigilant à ne pas trop simplifier le problème, et ne pas prendre comme acquis des impacts que l'on connaît mal. A ce titre, il paraît important de s'autoriser des réponses de type « non évalué ».

Remarques sur la fiche parcelle : choix des indicateurs, protocoles de mesures

| Généralités | Descripteur | Remarques |
|---------------------|---|--|
| Localisation | Superficie totale | |
| | Superficie décrite | |
| | Topographie / Localisation | |
| Contexte écologique | Étage de végétation | |
| | Substrat | |
| | Type de sol | BL : Avoir une estimation de l'épaisseur du sol est un descripteur important. JB : Comment décrit-on le type de sol si le milieu est diaclasé ? VF : L'identification du type de sol nécessite certaines compétences que tout le monde n'a pas forcément. |
| | Forme d'humus | DC : L'épaisseur de l'horizon OL n'est pas un indicateur pertinent car il dépend du type d'habitat et des conditions climatiques. Ainsi, la couche OL sera toujours très épaisse sous une vieille hêtraie ou une vieille pessière, et très fine sous une chênaie verte. VF : L'identification du type de sol nécessite certaines compétences que tout le monde n'a pas forcément. |
| | Habitat | |
| Diversité | Indicateur | Remarques |
| Richesse spécifique | 1. Arbres | |
| Habitats | 2. Milieux rocheux | |
| | 3. Milieux humides | |
| | 4. Milieux herbacés | |
| Microhabitats | 5. Microhabitats des arbres vivants | |
| | 6. Arbres vivants ou morts présentant au moins une cavité naturelle | |
| | 7. Diversité des autres habitats-clé | |
| Naturalité | | |
| Indigénat | 8. Arbres introduits | |
| | 9. Autres espèces introduites | |
| | 10. Espèces envahissantes | |
| Structure | 11. Structure du peuplement | |
| | 12. Hauteur moyenne | |
| | 13. Hauteur dominante | |
| | 14. Surface terrière | |
| | 15. Volume de bois vivant | |
| | 16. Stratification verticale | DC : La mise en application du tableau semble compliquée et risque d'augmenter le temps de prise de données, pour une précision toute relative (certains seuils varient de 25cm) et dans quel but. Par ailleurs ajuster la hauteur des strates en fonction de la hauteur dominante n'est pas pertinent car la hauteur des strates basses ne varie pas énormément par rapport à la hauteur dominante du peuplement. Le nombre de strates peut être simplifié à trois en prenant la définition d'Ozenda (1974) avec pour seuils 1 et 7 mètres. Reste la question des taillis de chêne vert n'atteignant pas 7 mètres mais qui peuvent avoir un ensouchement très vieux et qui pourraient effectivement nécessiter une adaptation de la définition des strates. |

| | | | |
|--|--|----------------|--|
| Maturité | 17. Age du peuplement | | DC : Cet indicateur est peu fiable à moins de procéder à des carottages. On ne peut estimer l'âge des arbres en fonction de leur diamètre. Il existe par exemple des pins de Salzman très âgés avec de très faibles diamètres. |
| | 18. Diamètre des 3 plus gros arbres de l'essence dominante | | |
| | 19. Très Gros Bois | | |
| | 20. Bois mort au sol | | DC : Il semble très difficile d'estimer le volume de bois mort à l'œil, même pour de grandes catégories. Le protocole Carnino semble à la fois fiable et pratique (comptage des bois morts au sol et sur pied de plus de 35cm de diamètre). FR : Au niveau des champignons, ce qui est déterminant pour leur diversité est la présence de bois de gros diamètre et une architecture complexe (fourches). Cette dernière variable n'est pas facile à prendre à compte. VF : L'estimation du volume proposée par certains protocoles (celui du MEDD par exemple) peut s'avérer assez longue en pratique (surtout en contexte de montagne). |
| | 21. Bois mort sur pied | | |
| | 22. Taux de bois mort dans la biomasse totale | | |
| 23. Bois mort fin | | | |
| 24. Classes de décomposition | | | |
| Dynamique | 25. Stade de succession forestière | | |
| | 26. Phases de la sylvigénèse | | |
| | 27. Perturbations naturelles | | |
| Continuité spatiale | 28. Superficie de forêt perméable en continuité | | |
| | 29. Fragmentation | | |
| Empreinte | | | |
| Empreinte passée 1500-1960 | 30. Usages anciens connus | Cadastre | |
| | | État-major | |
| | | Photo aérienne | |
| | 31. Traces d'usages anciens | | |
| | 32. Vieux arbres agro-pastoraux | | |
| 33. Années de changement d'usages | Labour | | |
| | Pâturage | | |
| 34. Espèces indicatrices | | | |
| Empreinte contemporaine 1960-actuellement | 35. Traces d'incendie | | FR : Il est difficile de savoir si les traces d'incendie pouvant être observées sont d'origine humaine ou non. |
| | 36. Infrastructures | | |
| | 37. Exploitation | Date d'arrêt | DC : Si on la connaît (diagnostics d'expert, plan de gestion) cette information peut être remplie, mais si elle est à estimer d'après l'âge des souches c'est très difficile et donc peu fiable. FR : Il serait intéressant de préciser le type de coupe (éclaircie, régénération, coupe de taillis...). |
| | | Intensité | |
| | 38. Travaux ayant impacté le sol | | |
| 39. Origine du peuplement actuel | | | |
| Empreinte potentielle | 40. Urbanisation | | |
| | 41. Exploitation | | |
| | 42. Espèces envahissantes | | |
| | 43. Changement climatique | | |
| | 44. Incendie | | |

| | | |
|--|-------------------|--|
| | 45. Défrichage | |
| | 46. Chasse | |
| | 47. Fréquentation | |

Propositions de sites potentiellement intéressants

- Forêt de Campotile (Cortonais, Corse) : hêtre
- Forêt de Vizzavona, forêt d'Aitone (Corse) : pin laricio et sapin pectiné
- Montagne de Cagna (Montacia, Corse) : sapin pectiné, érables
- Forêt d'Urtaca (Corse) : chêne vert
- Forêt de Rospa-Sorba (Corse) : sapin pectiné
- Bois de Gramont (34)
- Bois de La Valette (34)
- Forêt du Roc des Hourtous (48) : pin de Salzman
- Forêt de Beaujeu (13) : alluviale